



CHOISIR LE VÉGÉTAL

en Tarn-et-Garonne

Le Tarn-et-Garonne, département situé à la confluence de larges vallées et au point de rencontre de plusieurs régions naturelles, offre une grande variété de paysages. Le végétal est une des composantes essentielles à leur identité.



Plaine de la Garonne depuis Lafrançaise



Coteaux de Bas Quercy à Mirabel



Terreforts du Rouergue à Castanet

Aujourd'hui, avec l'extension de nos villes et l'urbanisation de nos campagnes, un phénomène de "banalisation végétale" se développe, de la parcelle privée à l'espace public, jusqu'à l'échelle du grand paysage. Mieux connaître l'identité végétale du Tarn-et-Garonne à travers ces entités paysagères, c'est mieux l'apprécier et la respecter, pour mieux la préserver ou la développer.

Des vastes cultures intensives des plaines alluviales aux parcelles arboricoles ou viticoles des coteaux, jusqu'aux prairies des plateaux caussenards, la diversité des territoires agricoles caractérise le Tarn-et-Garonne.

Or, ces paysages se sont façonnés au cours du temps, en étroite relation entre la géographie, l'évolution naturelle et l'intervention de l'homme.

Différentes formes végétales participent à la structure paysagère et à l'identité de chaque entité : les lanières végétales soulignant les cours d'eau des grandes plaines, les arbres isolés ponctuant les terrasses agricoles, les couverts géométriques de la polyculture dessinant les coteaux, les trames bocagères découpant les terreforts du Rouergue, ...

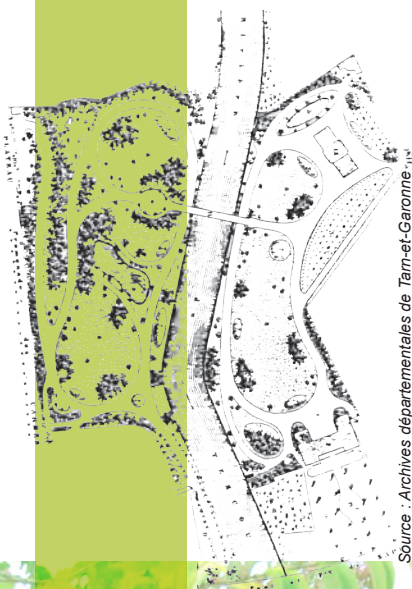


Le végétal, un élément vivant



Vallée de la Bonnette sous la neige

Le végétal, par définition "élément vivant généralement chlorophyllien et fixé au sol...", est cependant considéré trop souvent comme une composante statique du paysage. Or son caractère vivant est réel. Il a besoin des quatre éléments fondamentaux pour se développer : la lumière, l'air, l'eau, la terre. Il est présent dans l'espace rural et urbain depuis toujours ; il remplit de multiples fonctions liées aux besoins de l'homme.



Source : Archives départementales de Tarn-et-Garonne

Au cours des temps, la place du végétal a été omniprésente dans l'espace public : des campus romain - vastes étendues ombragées - aux alignements d'arbres soulignant les chemins ruraux, jusqu'aux parcs hygiénistes du XIX^{ème} siècle et les "cités-jardins" des années 30.

Après avoir été ignoré lors de la reconstruction d'après-guerre, le végétal réapparaît avec les villes nouvelles en 1970 - 1980 : espaces publics, coulées vertes, zones de loisirs, ...

Dans nos campagnes, il suit une logique géographique et accompagne l'activité humaine : haie bocagère, boisement, ...

Dans le milieu naturel, le végétal indigène est un indicateur précieux, à préserver.

Jardin des Plantes à Montauban - Le Breton, paysagiste



Rue végétalisée à Bardigues

Son rôle n'a cessé d'évoluer dans le temps. Planter pour fournir du bois de chauffe, de construction ou de la nourriture pour le bétail, le végétal a aussi une fonction écologique de protection climatique pour les cultures et les hommes.

Aujourd'hui, son rôle esthétique s'est élargi. Il permet de structurer l'espace public : mail, alignement d'arbres, ... ; de créer des ambiances ; d'aménager des lieux spécifiques : arboretum, ... ; d'agrémenter les abords de nos habitations.

Les formes du végétal



Pelouse, arbustes, arbres

Le végétal offre une diversité d'espèces et une richesse de formes, souvent méconnues, donc peu employées.

Les trois grandes strates du végétal sont :

- * **la strate arborée**, de 3 m à 30 m de haut,
- * **la strate arbustive**, de 50 cm à 3 m de haut,
- * **la strate herbacée**.

la strate arborée

On distingue trois catégories de formes :

- * **la forme naturelle** : l'arbre s'est développé sans intervention d'élagage : par exemple, l'arbre isolé, "arbre-roi" de nos campagnes.
- * **l'arbre-tige** : le tronc, droit et dégagé, libère les vues et permet de circuler sous le feuillage. La tige fléchée est formée pour croître en hauteur, tandis que la tige couronnée est obtenue par la taille de la branche faîtière.
- * **l'arbre en cépée** : taillé à la base, son tronc est constitué de plusieurs tiges sortant de sa souche ce qui lui confère une silhouette plus libre que celle de l'arbre-tige.



la strate arbustive

Elle est constituée d'arbustes ou d'arbrisseaux à tige ramifiée dès la base. Diverses formes et variétés sont proposées : port érigé, étalé ou tapissant ; à grand ou faible développement, à feuillage persistant ou caduc, ...

Très largement employé pour créer des haies homogènes ou mixtes, taillées ou libres, l'arbuste est aussi utilisé pour réaliser des bosquets décoratifs ou des masses végétales.

la strate herbacée

Elle est composée de plantes non ligneuses dont les parties aériennes meurent après fructification : vivaces, annuelles, graminées, ...

Cette strate présente un vaste champ d'application : pelouses, prairies, couvre-sol, mosaïciculture.



Prairie fleurie

Approches techniques et environnementales



Boulbène des terrasses, calcaire des coteaux

Suivre une démarche environnementale est nécessaire pour la préservation de nos entités paysagères et la prise en compte du végétal comme élément vivant, dans une notion de développement durable.

analyser l'existant

L'adaptation des végétaux à leur milieu naturel est la recommandation prioritaire : cela suppose une analyse détaillée des composants du sol, des données climatiques, de la végétation existante, ... Cette observation permet de faire des choix plus cohérents avec l'environnement paysager : ainsi, une haie bocagère peut être utilisée pour délimiter une parcelle, une prairie à fleurs peut remplacer une étendue de gazon, ...

planter méthodiquement

Plusieurs critères sont à considérer pour un résultat satisfaisant dans le temps :

- * préférer des végétaux de petite taille à racines nues ou en mottes afin de favoriser leur reprise et leur développement.
- * choisir les périodes de plantation correspondant au temps de repos végétatif des plantes : du mois de novembre au mois d'avril.
- * planter les végétaux dans des fosses préparées avec une terre saine et riche, en veillant à ne pas trop les enterrer ; puis, arroser, pailler, tuteurer si nécessaire.



Plantation récente de pins parasols

gérer durablement

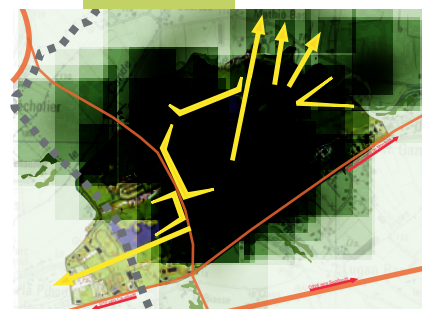
L'enjeu est d'assurer l'installation et la croissance du végétal dans le temps :

- * d'abord, réaliser une taille de formation pour conduire le sujet vers son volume "adulte", puis passer aux tailles d'entretien : éclaircie, réduction, ...
- * arroser suffisamment, tout en veillant à réduire la consommation en eau par des solutions alternatives : récupération des eaux pluviales, pompage dans le sol.

Les professionnels du paysage



Place de la Halle à Larrazet



Parc de la Lère à Montteils

l'architecte-paysagiste

Sa spécificité consiste à intégrer la complexité et l'évolution d'un milieu vivant - le végétal - dans une démarche de conception. Ses missions sont multiples : études générales ou particulières d'aménagements paysagers, conseils et expertises, ...

**se renseigner auprès de la F.F.P. :
Fédération Française du Paysage.**

l'entrepreneur du paysage

C'est le spécialiste de la réalisation de travaux paysagers : entretien de jardins et espaces verts, élagage, reboisement, aménagement de terrains de sports, arrosage intégré, ...

**se renseigner auprès de l'U.N.E.P. :
l'Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage.**

l'horticulteur le pépiniériste

C'est un professionnel, spécialiste dans une ou plusieurs branches de l'horticulture : paysagisme, arboriculture, floriculture.

Il participe à la production et à la commercialisation des végétaux : arbres, arbres fruitiers, arbustes, fleurs, et il intervient en amont à travers des travaux de recherche et d'expérimentation.

Pour en savoir plus ...

F.F.P. MIDI-PYRENEES

www.f-f-p.org

Organisme de promotion et de développement du paysage

U.N.E.P. MIDI-PYRENEES

www.entreprisesdupaysage.org

Organisme regroupant les entreprises du paysage

Campagnes Vivantes

Tél 05 63 02 74 57

Association d'assistance à la plantation de haies



**Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme et d'Environnement
de Tarn-et-Garonne**

Hôtel du Département - Bd, Hubert Gouze
82000 Montauban

Tél 05 63 03 80 88 - Fax 05 63 91 22 12

E-mail : caue82@cg82.fr - Internet : www.caue-mp.fr